

Compte rendu du Comité directeur

- lundi 2 mars 2020 -

Présents : Marc Caigneaux, Jean-Pierre Divol, Joëlle Divol, Jean-Marie Jourdan,
Bernard Lucas, Georges Rochais et René Schlagdenhauffen

Excusé : Bernard Sautereau

Invité : Marc Réal

Ordre du jour :

Procès-verbal du 3 février 2020 - B. Lucas

- **Correction - Approbation - Signatures**

Rallye - J.-P. Divol

- **Points ravitaillement**
- **Postes à pourvoir**
- **Balisage équipes en place**
- **Inventaire matériel**
- **Répartition des coupes**
- **Les lots**

Téléthon - J. Divol / R. Schlagdenhauffen / B. Sautereau

- **Avancement du dossier**
- **Organisation**

Stage de dirigeants

- **Inscription...**

Divers

- **Le VAE** - J. Divol
- **Subventions Mairie** - J.-M. Jourdan
- **Ambulances Davril** - B. Lucas
- **Sorties Bvyc**

- **Procès-verbal**

Le procès-verbal en date du 3 février 2020 est accepté par les délégués présents après corrections de la date du Téléthon qui aura bien lieu le **samedi 5 décembre 2020** de 10 h à 16 h.

Il est signé par la présidente et le secrétaire général.

Rallye

Jean-Pierre Divol, organisateur et coordonnateur du rallye, développe les tâches essentielles au bon déroulement de cette B.vycoise 2020.

Il demande une réunion avec les adhérents souhaitant nous aider afin de déterminer le rôle de chacun. Cette réunion exceptionnelle fera suite à la réunion du Comité directeur fixée le lundi 4 mai à 10 h pour les adhérents - salle du Sauvageon/Mardelles - annexe de la mairie de Brunoy - 1^{er} étage. Les équipes de baliseurs et les équipes de ravitaillement seront désignées.

- Les dossiers du rallye sont prêts à être envoyés aux préfetures, ils sont au nombre de cinq, trois préfetures, un pour la présidente et un pour les archives du Bvyc.
- Les imprimés avec le concours du service Reprographie de la Mairie de Brunoy sont à disposition : des flyers à distribuer sur les différents rallyes et les affiches A3 à disposer chez les commerçants et gymnases de Brunoy.
- Les feuilles de route avec plan et détail des villes traversées ont été également imprimées.
- Les fiches d'inscription de l'année précédente ont été retouchées par Jean-Pierre, elles serviront en cas de problème informatique aux non-licenciés ou de fédérations autres que la FFCT.
- Les inscriptions des licenciés FF vélo se feront via le logiciel de la Fédération.

Nous avons reçu l'acceptation de passage de douze communes.

Les lieux de ravitaillement, à La Houssaye et à Combreux/Tournan ont été validés.

- Responsable du ravito à Combreux/Tournan : Marc Caigneaux et son équipe.
- Responsable du Ravito à La Houssaye : René Schlagdenhauffen et son équipe.

Des reconnaissances individuelles à vélo ont déjà été faites, elles seront réalisées collectivement aux dates indiquées dans notre site ou dans les procès-verbaux précédents.

Le Comité détermine les coupes à remettre, elles seront au nombre de huit réparties ainsi :

- 2 coupes - + jeunes F/H
- 2 coupes - + âgé(es) F/H
- 1 coupe - club totalisant le + de km
- 1 coupe - Vitalité (au pourcentage d'inscrits au rallye par rapport au nombre d'adhérents du club)
- 1 coupe - au club présentant le + de féminines
- 1 coupe - au club le plus éloigné, répertorié par le CoReg (comité régional Ile de-France)

Vous trouverez les parcours de la B.vycoise dans notre site sur l'application "Strava" via le club Essonne FF vélo.

Un article de Jean-Pierre Divol présentant notre rallye paraîtra dans le bulletin communal de Brunoy : *Un mois en ville.*

Jean-Pierre s'est assuré auprès du Service "Pôle culture et animations locales" de l'obtention du matériel demandé.

La salle du bas du gymnase est acquise pour notre rallye.

Inscrivez-vous dès à présent en contactant Georges Rochais pour le repas (15 euros).

- Notre siège social - 33 av. de la Forêt 91800 Brunoy - 06.30.04.40.77.

Les lots

Le lot principal reste 1 tenue cycliste offerte par les établissements Giant à Corbeil-Essonnes.

La Mairie de Brunoy a offert 50 gourdes en plastique épais avec anse d'accroche et embout convertible.

Jean-Marie Jourdan et Bernard Lucas rencontreront madame Karine Ricklin, du Crédit Mutuel - notre banque à Brunoy - pour solliciter des lots : coupes, stylos, gobelets et assiettes.

René Schlagdenhauffen prendra contact avec le maire de Boussy-Saint-Antoine dans le cadre de l'aide pouvant être apportée aux associations par la Communauté du Val d'Yerres.

Téléthon

René Schlagdenhauffen sera l'organisateur et coordinateur du Téléthon/Bvyc, en cogestion avec Bernard Sautereau, l'ensemble supervisé par notre présidente.

Cette équipe du Téléthon a été reçue à la mairie de Brunoy par mesdames Degoutte et Bruneau, référente Vie associative, Jumelage et Cérémonies patriotiques.

Le dossier du Bvyc a reçu les encouragements et l'aide de la Mairie à savoir :

Acceptation du lieu : la Grange de l'île, le long de l'Yerres.

Circulation gérée par les services de la Mairie aux abords de la manifestation.

Matériel à notre disposition :

Calicots, affiches et information locale seront pris en charge par la Mairie.

Matériel pour la Halle :

10 tables ; 10 bancs ; 10 chaises et des piquets de balisage ; barnums et sono.

6 tables - réservation pour notre buvette, prévisions : crêpes, hot-dog, café, thé, jus de fruits, coca, bière.

Responsables : Georges Rochais et Marc Réal.

Un circuit vélo ou trottinette ou pédestre familial sera proposé le long de l'Yerres A/R : 1,4 km.

Dans la halle, des home-trainers ou vélos d'appartement seront installés.

Les dons du Téléthon seront intégralement versés à cette association.

La participation commencera à 1 euro. Les boissons et viennoiseries sont payantes.

VAE (Vélo à Assistance Electrique)

Joëlle Divol intervient sur un sujet sensible, déjà mainte fois développé sans trouver une réponse qui satisfasse les intéressés et garantisse une totale sécurité au sein de notre Bureau - gestionnaires et responsables de l'association Brunoy Val d'Yerres Cyclos.

Un peu d'histoire... le VAE s'est développé pour permettre à des personnes en situation d'handicap de pratiquer leur loisir ou leur sport : le vélo individuellement ou avec leur club, dans le cadre du sport santé, ce que chacun se félicite.

La réglementation pour être acceptée par les assurances est très précise : « Le VAE doit avoir une puissance de 250 W et une vitesse limitée à 25 km/h », c'est dans ce cadre seul que nos adhérents sont assurés et reconnus par la fédération FFCT. Ils peuvent sans problème participer aux rallyes.

Le débat est là... comment interpréter autrement la réglementation sans tomber dans le non-droit pour l'intéressé et son club avec les graves ennuis qui peuvent survenir en cas d'accident.

Joëlle Divol envoie un mail à Christian Proponet (président du CoDep 91) afin de connaître les derniers textes officiels ainsi que ceux des assurances "Allianz" pour avancer et clore ce sujet important pour la sécurité de tous.

René Schlagdenhauffen et Bernard Lucas qui se sont inscrits au stage de « dirigeant » organisé par la Fédération demanderont aux responsables du CoDep de nouveaux éclaircissements sur le VAE et les possibilités d'assurances couvrant aussi bien nos adhérents VAE ou moteur thermique et nos responsables du club.

Subventions

Dans notre demande de subvention municipale nous avons oublié de mentionner la subvention exceptionnelle pour notre rallye la B.ycoise, cela correspondait à 300 euros, somme identique aux années précédentes.

L'oubli a été réparé systématiquement par le service comptable de la Mairie.

Le Conseil départemental a alloué une subvention de 308 euros à l'association Brunoy Val d'Yerres Cyclos.

Mécénat

Une réunion avec madame Isabelle Saulnier - directrice des Ambulances Davril - est programmée le mardi 24 mars 2020.

A cette occasion, Bernard Lucas présentera notre présidente et Marc Caigneaux qui dorénavant seront nos interlocuteurs auprès de la société des Ambulances Davril.

Divers

Suite à l'assemblée générale du CoDep 91, Jean-Pierre Divol a écrit un article qui paraîtra dans *Un mois en ville* du mois de mars.

Site du Bvyc : http://www.cyclobvyc.fr

➤ **Prochaine réunion : Lundi 20 avril à Varennes-Jarcy**

La présidente

Le secrétaire général/rapporteur

Joëlle Divol

Bernard Lucas